

Les résidents du foyer Moïse, voué à la destruction, s'invitent au conseil municipal de Rouen

Par Jérémie Chatet

Publié le 3 Octobre 2024 à 15h21

En amont du conseil municipal de Rouen du 3 octobre 2024, les défenseurs d'une réhabilitation du foyer Moïse ont pris la parole, alors que le lieu doit être détruit.

ACCÉDER À L'ARTICLE ET AU REPORTAGE EN LIGNE

De nombreux résidents du foyer Moïse étaient présents au début du conseil municipal de Rouen le 3 octobre 2024 afin de faire entendre leur voix sur la situation du lieu qui abrite depuis 1969 les travailleurs migrants sénégalais et mauritaniens.

Délibération reportée

Les résidents, représentés par l'association Soresfom (Solidarité des résidents et sauvegarde des foyers de migrants) et soutenus par le groupe d'architectes et d'artistes Échelle Inconnue, contestent la démolition décidée en 2019 de leur foyer pour y construire une nouvelle résidence sociale. Celle-ci devait être votée au cours de ce conseil municipal mais la délibération a été retirée de l'ordre du jour.

"On s'apprête à détruire un tiers lieu, un village ouvert sur la ville"
Stany Cambot, Fondateur d'Échelle Inconnue

Les résidents plaident pour une réhabilitation de leur lieu de vie, au lieu d'une démolition-reconstruction. « On s'apprête à détruire un tiers lieu, un village ouvert sur la ville, a exprimé Stany Cambot, fondateur d'Échelle Inconnue, devant les élus. Il y a une méprise sur ce que l'on prétend détruire. Il n'y a pas un bâtiment mais deux dont l'un a une vocation consulaire, où il existe une solidarité intergénérationnelle. »

Le 9 février 2024, la Ville de Rouen a accordé le permis de démolir à l'Office public de l'habitat, Rouen Habitat, qui gère le foyer avec le bailleur social Coallia. Le projet de la nouvelle résidence sociale prévoit quasiment le même nombre de chambres (98 contre 104 actuellement) pour un bâtiment de deux étages contre cinq dans l'actuel foyer. Les résidents craignent d'y perdre les espaces de vie communs, ciment de leur quotidien.

La délibération actant la démolition du foyer Moïse devrait être soumise au vote lors du prochain conseil municipal.